Soixantième année. - N ° 190 A Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2862

25 – DOUBS

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTBÉLIARD

Extrait de jugement

Date : 27 novembre 2025.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
COPROPRIETE SISE 17 AVENUE LECLERC.
Forme : Syndicat de copropriété.
Activité : Non précisée.
Adresse : 17, avenue Leclerc, 25600 Sochaux.
Complément de jugement : Mission : Conformément conformément aux dispositions de l'article 29-1 et suivants de la loi n° 62-557 du 10 juillet 1965 avec pour mission de prendre les mesures nécessaires au rétablissement du fonctionnement normal de la copropriété. Information : les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances entre les mains de Maître Philippe JEANNEROT à SELARL AJRS - 28 rue de la République - CS 16473 - 25019 Besançon dans un délai de trois mois à compter de la présente publication au BODACC ; l'ordonnance de désignation emporte suspension de l'exigibilité des créances en application du I de l'article 29-3 de la loi du 10 juillet 1965 soit 12 mois. N° RG : 2026-00167659